

*(Ne pas adresser ce document si vous avez choisi l'inscription via le portail)*



**Pensez au tarif Réduit si ce n'est déjà fait pour 2022 !**

SERVICE ENFANCE- 44 place Saint-Corentin-CS 26004-29107 Quimper Cedex  
Tél. 02 98 98 89 81-accueil@quimper.bzh

**À partir du  
Lundi 21 Novembre**

réservé au service      reçu le.....      saisi

**Coordonnées de la famille**

Nom \_\_\_\_\_ prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

J'inscris à l'accueil de loisirs municipal mon(mes) enfant(s) dont le(les) nom(s) suiv(ent), pour tous les jours indiqués ci-dessous, **en notant:**



« J » pour la journée complète    « M » pour le matin  
« A » pour l'après-midi            « D » pour la journée complète sans repas

**Attention ! Pour les vacances de Noël, les enfants habituellement accueillis à Creach-Gwen ou Kerogan seront accueillis au centre de loisirs d'Edmond Michelet.**

Nom et Prénom	Ecole	Classe	Date de Naissance	NOEL 2022												
				L 19/12	M 20/12	M 21/12	J 22/12	V 23/12	L 26/12	M 27/12	M 28/12	J 29/12	V 30/12	L 2/01		

 **ATTENTION, LES MODALITES D'ANNULATION ONT CHANGEES (cf au verso) !**

**Pièces à fournir**

- .Fiche de renseignements à compléter obligatoirement pour une première inscription (téléchargeable sur [www.quimper.bzh/1093](http://www.quimper.bzh/1093))
- .Un justificatif de domicile
- .Copie des pages des vaccinations.
- judgement concernant les dispositions relatives à la garde de l'enfant. .
- .livret de famille\*(page du couple et de l'enfant concerné)
- dans le cas où une décision de justice est intervenue, fournir la copie du



à Quimper, le \_\_\_\_\_

signature,



# Règlement concernant les modalités d'inscription et d'annulation dans les accueils de loisirs pour les vacances Noël 2022

La ville de Quimper met à votre disposition quatre accueils de loisirs municipaux pour accueillir vos enfants les mercredis en période scolaire et pendant les vacances.

A partir de 2 ans (pour les enfants scolarisés) et jusqu'à 12 ans :

-Centre de Loisirs Edmond Michelet , 15 Place Victor Schoelcher, 29000 Quimper ( maternelle 02 98 90 35 12, primaire 02 98 53 25 13).

-Centre de Loisirs de la Cascade/Kerjestin , 4 et 6 rue de Kerjestin (maternelle : 02 98 64 83 29 / primaire : 02 98 64 83 32).

**Attention ! Pour les vacances de Noël, les enfants habituellement accueillis à Creach-Gwen ou Kerogan seront accueillis au centre de loisirs d'Edmond Michelet.**

## A- Inscription et annulation

Les inscriptions pour les vacances doivent désormais se faire en priorité sur le portail familles à partir du 21 novembre : <http://portail-familles.qbo.bzh>

Si vous choisissez de remplir l'imprimé d'inscription il devra être **retourné au plus vite à partir du 21 Novembre 2022 (ne pas renvoyer ce document si vous avez déjà fait une inscription via le portail).**

**Les enfants pourront être inscrits dans la limite des places disponibles**

Depuis la rentrée 2022 les règles d'annulation ont été modifiées :

- Toute inscription peut être annulée au plus tard une semaine avant le jour concerné par l'annulation sans justificatif et sans pénalité par mail à l'accueil central ([accueil@quimper.bzh](mailto:accueil@quimper.bzh)) soit **pour les vacances scolaires : à J-7 à midi avant le jour de fréquentation**
- Toute absence liée à un problème médical ne sera pas facturée sous réserve de présentation d'un justificatif du médecin. Il est important de prévenir l'accueil ou l'alsh concerné si l'enfant ne vient pas.
- Pour les parents ayant fourni une attestation de planning variable l'inscription peut être annulée par écrit au plus tard 3 jours ouvrés avant, à 12h00 dernier délai (le vendredi à 12h00 au plus tard pour le lundi suivant).

## B-Facturation

Une facturation sera établie **mensuellement en fonction de l'inscription. Pensez à faire votre demande de tarif réduit pour 2022 (imprimé sur <https://www.quimper.bzh/1093>).**